|  |  |
| --- | --- |
| MDFVJS_LOGO.jpg | Le Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports |

RÉPONSES AUX ANOMALIES

|  |  |
| --- | --- |
| Date | Réponse |
| 16 octobre 2014 | Il s’agit d’indisponibilité des données |
| 16 mars 2015 | Deux éléments apportent une explication à ce constat :   * On compte des licences et non des licenciés. De ce fait, une même personne ayant une licence dans deux fédérations différentes comptera pour 2. * Comme cela est indiqué dans la documentation jointe aux bases, certaines fédérations du sport scolaire, notamment l’Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), recensent leurs licences au lieu de prise de licence, c’est-à-dire l’établissement scolaire, et non au lieu d’habitation. De ce fait, cela augmente « artificiellement » le nombre de licences dans les communes possédant des écoles. Il a été décidé malgré tout de prendre en compte ces données pour deux raisons. Tout d’abord, les fédérations font l’effort de partager leurs données, il donc important de les valoriser. Ensuite, même si il peut se produire le phénomène constaté ici, cela permet d’avoir une analyse correcte sur la zone de la commune concernée, même si un certain nombre de licences localisées sur la commune de Nantes sont vraisemblablement localisées sur des communes limitrophes à Nantes. |